Q-2018-O-A-3378-01.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS
Entrée le:
21 JAN. 2019

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère des Affaires étrangères
et européennes

Secrétariat général

Luxembourg, le 21 janvier 2019

Réf. 829 xea 32 a

Le Ministre des Affaires étrangères et européennes
à
Monsieur le Ministre aux Relations avec le Parlement

Objet : Question parlementaire 119

En référence à la question parlementaire N°119, déposée par l'honorable Député Monsieur Sven Clement, le Ministère des Affaires étrangères et européennes souhaite préciser qu'il n'est pas compétent pour la coordination de la réponse. Cette coordination devrait être assurée par le Ministère d'Etat.

Pour le Ministre des affaires étrangères et européennes,

Gaston Stronck
Secrétaire Général